

Procès-verbal d'une Assemblée Générale constitutive

Le **28 juin 2015 à Sens**, les fondateurs de l'association **Les Mots Sen[S]'Volent** se sont réunis en Assemblée Générale constitutive.

Etaient présentes les personnes suivantes : *[nom et adresse de chaque personne présente]*

MEVEL ERIC RENE - MEVEL LYDIA - BURGARD MELANIE

M. MEVEL ERIC est nommé président de séance ;
M. BURGARD MELANIE..... est nommée secrétaire de séance.

Le président rappelle l'ordre de jour :

- Présentation du projet d'association ;
- Lecture, présentation, discussion et adoption des statuts ;
- Désignation des membres du conseil d'administration et du bureau initiaux ;
- Désignation des commissaires aux comptes [le cas échéant] ;
- Détermination du montant initial des cotisations ;
- Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration ;
- Autres sujets divers.

Après débat entre les membres, le président de séance met aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :

- Lecture et adoption des statuts
- L'Assemblée Générale constitutive adopte à l'unanimité les statuts proposés
- [signaler les modifications éventuelles apportées].
- Désignation des membres du Conseil d'Administration et du bureau initiaux.

L'Assemblée désigne **MM. MEVEL Éric** en qualité de membres du Conseil d'Administration et **...MM.BUGARD Mélanie & MM. MEVEL Lydia** en qualité de membres du bureau. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Désignation des commissaires aux comptes *[le cas échéant]*

MM. *[noms et prénoms]* sont désignés comme commissaires aux comptes de l'association. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Détermination du montant des cotisations

L'assemblée fixe la cotisation annuelle à **10€ + 10€ de droits d'entrée pour la 1^{re} année et ensuite 15€ chaque année ensuite** *[ou les cotisations annuelles des différentes catégories de membres]*.

Attribution des pouvoirs nécessaires aux démarches de déclaration.

L'Assemblée Générale constitutive donne pouvoir à **MM. MEVEL Éric** *[nom et prénom]* aux fins d'effectuer toutes démarches nécessaires à la constitution de l'association (déclaration à la préfecture et publication au Journal Officiel). Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Il est dressé le présent procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive, signé par tous les membres *[ou par le président de séance et le secrétaire de séance]*.

A **SENS, le 28/06/2015**

Signatures

[noms et qualités des personnes au sein de l'association]